

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU CPDSI

- En date du jeudi 11 février 2016 -

En date du 11 février 2016, trois mois avant la date de la reconduction automatique du marché public dont le CPDSI est destinataire depuis avril 2015, nous déclarons avoir expliqué vendredi 05 février 2016, lors de la réunion mensuelle interministérielle de pilotage de nos actions que :

- le CPDSI estime que la proposition de la loi de la déchéance de nationalité crée un contexte politique défavorable à l'entreprise pédagogique et scientifique pour prévenir la radicalisation ;
- en conséquence, le CPDSI a décidé de refuser son renouvellement tacite de mandat, c'est-à-dire l'octroi d'un nouveau budget annuel des 595 300 euros prévu pour une deuxième année (d'avril 2016 à avril 2017) ;
- Le CPDSI a adressé par courrier RAR daté de ce jour à la CGET et au SGCIPD en tant que pouvoirs adjudicateurs.

Le Centre de Prévention contre les dérives Sectaires liées à l'Islam (dit CPDSI) est une association qui s'est créée dans un contexte précis en avril 2014 que nous rappelons succinctement ici :

. A la sortie de la publication de l'ouvrage « Désamorcer l'islam radical : ces dérives sectaires qui défigurent l'islam » en janvier 2014, qui était une synthèse des travaux précédemment menés¹, plus de 60 familles se sont signalées auprès de Dounia Bouzar, pour témoigner de leur détresse et appeler à l'aide. Leurs enfants, frères, sœurs, neveux, nièces, conjoints étaient emportés par un discours radical de façon fulgurante.

. Dounia Bouzar a été contactée par le SGCIPD, dirigé par M. le Préfet Pierre N'Gahane en mars 2014 afin de construire les premières analyses du phénomène émergent et de proposer une expérimentation de soutien et d'aide aux familles en détresse.

. Leurs remontées, témoignages, récits et analyses des discussions des jeunes avec leurs rabatteurs correspondent aux données qualitatives qui sont à la base du premier rapport d'analyse du CPDSI, intitulé « La métamorphose opérée chez le jeune par les nouveaux discours radicaux » publié en novembre 2014.

. Très rapidement, à la fin de décembre 2014, 325 familles avaient saisi le CPDSI, avec des trajectoires de vies prouvant que le phénomène traditionnel de djihadisme violent avait développé une spécificité de discours et d'outils pour atteindre non plus uniquement des jeunes fragiles socialement, familialement et en crise identitaire, mais des adolescents ou jeunes majeurs, branchés presque systématiquement soit sur Internet², soit sur les réseaux sociaux³, de toutes les classes sociales, de toutes origines.

. Un appel d'offre public a alors été publié, le CPDSI a été invité à y répondre, ce qu'il a fait, en février 2015. Aucune autre structure, aucun autre acteur n'a postulé à cette époque là.

Une fois missionné pour 12 mois d'expérimentation, d'avril 2015 à avril 2016, en tant qu'équipe mobile d'intervention par circulaire ministérielle de l'Intérieur⁴, le CPDSI a donc tenté de construire, jour après jour, une méthodologie expérimentale de détection, de diagnostic du radicalisme pour les professionnels confrontés à cette idéologie sur les terrains, ainsi qu'une méthode de sortie du radicalisme⁵ qui a fait ses preuves et a permis de sauver des centaines de jeunes.

¹ Recherche-action inter ministérielle et pluri disciplinaire menée entre 2004 et 2006 qui a donné lieu à la publication de l'ouvrage collectif : *Quelle éducation face au radicalisme religieux*, éditions Dunod, Paris, 2006. Également les enquêtes *Allah a-t-il sa place dans l'entreprise?* (2009) et *La République ou la Burqa : les services publics face à l'islam manipulé*, (2010), chez Albin Michel.

² Internet : via les plates formes de partage de vidéos qui permettent de poster des commentaires sous les vidéos et dont certains rabatteurs se servent facilement pour orienter les internautes vers d'autres liens, groupes de discussions, etc.

³ Réseaux sociaux : notamment via Facebook, Twitter, Snapchat, Whatt'sApp, Skype, Viber, etc.

⁴ Circulaire du ministère de l'Intérieur du 20 mai 2015 : Prévention de la radicalisation / Equipe Mobile d'Intervention

⁵ Certains appellent ce processus de sortie d'embrigadement la désradicalisation, le désembrigadement ou encore la désistance. La méthodologie concernée est présentée dans le rapport d'activité 2015.

Dans cet objectif, tout en suivant plus de 1000 jeunes signalés comme radicalisés par le Numéro Vert⁶, chaque analyse a été publiée⁷, partagée⁸ et soumise au grand public et aux experts de toutes les disciplines, afin de permettre une avancée dans l'intérêt public.

Dans ce laps de temps, le Ministère de l'Intérieur a d'abord décidé de construire sa politique de prévention à partir des remontées des familles concernées en France. Cette approche était alors basée sur du factuel, c'est-à-dire les réalités de terrain telles qu'elles existent pour la jeunesse française, et non sur de l'idéologie ou des calculs politiques électoralistes. Cela a été une fierté de participer à ce tournant historique du processus de distinction entre l'islam et le terrorisme.

Deux ans plus tard, le CPDSI a démontré que les processus de radicalisme sont très complexes, dépendant de plusieurs causes interactives : anthropologiques, sociales, politiques, religieuses, psychologiques, historiques, géopolitiques etc. Il a aussi démontré que l'idéologie du djihadisme ne touche pas que des jeunes de banlieues, immigrés et musulmans, dans la mesure où les rabatteurs français ont diversifié les motifs de « faire le djihad ». Face à cette « mutation » des techniques de l'embrigadement, faire croire aux Français que la déchéance de nationalité sera un symbole pour lutter contre Daesh est une réponse déconnectée de la réalité. Cette posture va plonger la France dans un retard en matière de prévention contre le processus de radicalisation de nos jeunes.

Va-t-on recommencer à relier l'origine ethnique des individus au processus de radicalisation ? Va-t-on réellement assister dans les prochains mois à une essentialisation de l'islam faisant de chaque musulman un potentiel terroriste et laissant passer au travers des dispositifs tous les autres ? Nous ne pouvons partager un postulat que nous combattons depuis 15 ans. C'est pour lutter contre l'amalgame entre musulmans et radicaux que nous avons conçu les indicateurs d'alerte, qui reposent sur des comportements de rupture et non pas sur la pratique ou l'apparence religieuse. L'amalgame renforce toujours les radicaux.

Nous avons compris qu'il est impossible de sortir un jeune de la radicalité si l'on ne comprend pas son motif d'engagement. Notre posture s'oppose directement à celle du Premier Ministre, qui pense que « *Expliquer le djihadisme, c'est déjà vouloir un peu excuser* ».

Le CPDSI estime avoir rempli sa mission et la terminera jusqu'à son terme. Il devait transmettre des outils de prévention et de déradicalisation aux associations et aux professionnels de terrain reliés aux préfetures⁹. Celles-ci sont en train de se les approprier et de devenir autonomes. Nous nous attacherons à finir d'accompagner tous ces professionnels afin que le maillage territorial mis en place par le Ministère de l'Intérieur soit complètement outillé et opérationnel.

Dounia Bouzar a toujours été un penseur indépendant et engagé. Pour continuer la lutte et combattre efficacement ce fléau, elle va reprendre ses recherches avec les familles au sein des réalités de terrain et construire une école de déradicalisation, afin que le plus de citoyens possibles - étudiants ou professionnels -, puissent se former et se perfectionner sur le sujet.

-> Pour toute question, merci de passer par le mail suivant : contact@cpdsi.fr

Jeuudi 11 février 2016, Paris
CPDSI

⁶ Nous rappelons que les familles suivies par le CPDSI s'inscrivent dans les 8250 signalements remontés à l'UCLAT, et font en majorité partie des 20% de mineurs et les 40% de convertis (réf. « Pourquoi il faut nuancer les chiffres sur la radicalisation en France ? » L'Express du 3 février 2016).

⁷ Témoignages de parents et de jeunes via les ouvrages *Ils cherchaient le paradis, ils ont trouvé l'enfer* (oct.2014), et *La vie après Daesh*, (sept.2015), avancées de la méthodologie et des expérimentations via *Comment sortir de l'emprise « djihadiste »* (mai 2015)

⁸ Tous les bilans 2015^s du CPDSI sont entièrement consultables sur son site Internet www.cpdsi.fr rubrique « nos bilans » :

. Rapport d'activité pédagogique 2015

. Bilan financier réalisé par expert comptable (en attente de la certification par commissaire aux comptes lors de l'AG ordinaire du CPDSI le 21 mars 2016)

. Rapport de gestion financière 2015 (dès le 21 mars 2016)^s

. Lettre de refus du renouvellement de marché public pour l'année 2016-2017

⁹ 34 préfetures ont demandé l'aide du CPDSI (voir bilan 2015 en ligne).